

2026 - BULLETIN D'ADHÉSION

☐ **Adhésion individuelle** Adulte : 15 € par adhésion. Mineur : 8€ -gratuit pour mineur scolarisé à Port-Mort

Adulte	Mineur de + de 6 ans
Nom Prénom : ✉ ☎ @	Nom Prénom du mineur: scolarisé à Port-Mort oui : ☐ non : ☐

☐ **Adhésion couple** 25 € pour le couple

Adulte 1	Adulte 2
Nom Prénom : ✉ ☎ @	Nom Prénom : ✉ ☎ @

☐ **Adhésion familiale** Adulte : 10 € par adhésion. Mineur : 5 € par adhésion – gratuit pour mineur scolarisé à Port-Mort

Adulte	Mineur
Nom Prénom : ✉ ☎ @	Nom Prénom : scolarisé à Port-Mort oui : ☐ non : ☐
Nom Prénom : ✉ ☎ @	Nom Prénom : scolarisé à Port-Mort oui : ☐ non : ☐
Nom Prénom : ✉ ☎ @	Nom Prénom : scolarisé à Port-Mort oui : ☐ non : ☐

Montant total de l'adhésion :

Mode de paiement (barrer les mentions inutiles) : espèces chèque virement (voir au dos)

Fait à

le

Signature :

ADHÉSIONS 2026

Les adhésions se font par année civile. Les montants sont proposés par le Conseil d'administration et, conformément aux statuts, ils sont votés par l'Assemblée Générale des adhérents.

Les avantages d'une adhésion...

Être adhérent permet :

- de participer gratuitement (ou avec tarif réduit) aux activités, aux sorties, aux conférences... organisées par l'association et d'être couvert par l'assurance qu'elle a souscrite,
- d'être associé à la vie de l'association, de proposer et d'animer des activités, de recevoir régulièrement les « Nouvelles »...,
- d'être un citoyen qui agit, à son échelle mais en complément de toutes les actions menées partout dans le monde, pour assurer l'habitabilité de la planète pour les générations futures.

Les tarifs...

- Adhésion individuelle adulte : 15 €
- Adhésion couple : 25 € (15 € + 10 €)
- Adhésion individuelle mineur : 8 € **(1)**
- Adhésion familiale **(2)** : 10 € par adulte, 5 € par mineur

(1) : Les adhésions des mineurs scolarisés à Port-Mort sont payées par l'Association qui utilise à cet effet la subvention spécifique attribuée par la Municipalité de Port-Mort

(2) : Une famille doit obligatoirement regrouper un ou plusieurs adultes (parents et/ou grands-parents) **ET** un ou plusieurs mineurs.

Le paiement...

Il peut être effectué de trois façons différentes

- **en espèces :**
- **par chèque** à l'ordre de « Club CPN La Catignolle Port-Mort »
- **par virement bancaire à l'ordre de** Connaitre et Protéger la Nature La Catignolle
Crédit Agricole de Normandie-Seine Gaillon :
- IBAN FR76 1830 6002 1736 0951 1834 294 / BIC AGRIFRPP883 /
Le nom de l'adhérent est à préciser sur l'ordre de virement.